

Intervention de l'OTRE lors du 3ème CILOG

14 DÉCEMBRE 2022



Ce lundi 12 décembre 2022, le 3ème CILOG depuis 2020, coprésidé par les ministres chargés de l'industrie et des transports, Clément Beaune et Roland Lescure, s'est tenu au port de Gennevilliers (92). Ce premier CILOG de la nouvelle mandature confirme la volonté de l'ensemble des acteurs publics et privés de travailler ensemble pour continuer d'améliorer les performances de nos chaînes logistiques, au service de l'économie – du global au local-, de l'écologie et de l'emploi, sur tous nos territoires.

France Logistique, dont l'OTRE est membre fondateur, se félicite de la publication de la stratégie nationale logistique et sera très attentive à sa mise en œuvre opérationnelle : *« Les performances des chaînes logistiques sont cruciales pour la souveraineté économique, la transition écologique et le plein emploi. Je formule des vœux confiants de succès pour la mise en œuvre rapide et efficace de la stratégie nationale annoncée ce jour, afin d'améliorer la compétitivité du territoire français, dans un contexte européen très concurrentiel. »* Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique.

Alexis GIBERGUES, président de l'OTRE, est intervenu en séance plénière de ce CILOG pour rappeler que « *le secteur du Transport Routier de Marchandises constituait un maillon incontournable et indispensable de la chaîne logistique, massivement constitué de TPE PME et ETI qui doivent être plus que jamais accompagnées et soutenues car fragilisées par 3 années de crises successives* ».

Il a par ailleurs rappelé que la décarbonation du secteur ne se fera pas sans que « *de nouveaux financements pour les poids lourds décarbonés soient annoncés rapidement avec des moyens suffisants pour couvrir les besoins et encourager la production par les industriels. Ces financements doivent être massifs et inscrits dans la durée. La décarbonation de la filière suppose également un plan de mise en œuvre de la distribution des énergies propres pour les véhicules lourds lequel, à ce jour, n'existe pas pour certaines énergies. En effet, la seule capacité des industriels de proposer à la vente une gamme de véhicules répondant à l'ensemble des usages des transporteurs n'est pas de nature seule de permettre la décarbonation du secteur. Elle impose dans le même temps une capacité de la filière énergie de produire, d'acheminer et de distribuer les énergies permettant de faire circuler les véhicules* ».

[Télécharger le communiqué de presse de France Logistique](#)

[Télécharger la stratégie nationale logistique du Gouvernement](#)

[Télécharger le dossier de presse du Gouvernement](#)